



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activite

Question orale n° 6

Texte de la question

M. Philippe Mathot interroge M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur la situation des industries de sous-traitance (specialement forge et fonderie) du departement des Ardennes, qui representent 80 p. 100 de l'emploi industriel de ce departement. L'effet cumule a la baisse des monnaies, les habitudes de delocalisation que prennent les principaux donneurs d'ordres et le non-respect de la preference communautaire provoquent dans ces industries une baisse d'activite entrainant actuellement un sureffectif de l'ordre de 10 p. 100. Il lui demande quelles mesures d'urgence compte prendre le Gouvernement en faveur de la sous-traitance industrielle.

Données clés

Auteur : [M. Mathot Philippe](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 6

Rubrique : Siderurgie

Ministère interrogé : industrie, postes et telecommunications et commerce exterieur

Ministère attributaire : industrie, postes et telecommunications et commerce exterieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 1993, page 91

Réponse publiée le : 17 avril 1993, page 96

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 avril 1993